



INFOS CGT

Juin 2010

Contact 87348
cgtcnav37@free.fr
www.cgt-cnav-37.com

Retraites

1 million de manifestants dans les villes de France, le 27 mai, et pour le porte-parole du gouvernement il s'agit d'une « faible mobilisation »...

De petites phrases sur la fin des 60 ans en provocation de ce type, le gouvernement montre ouvertement sa conception du dialogue : passage en force et régression sociale.

Cela est sans surprise. Depuis le début, chacun connaît les véritables intentions des Sarkozy, Fillon et autre Parisot : diminuer le montant des retraites pour la grande majorité des salariés, tout en nous obligeant à travailler plus longtemps !

Les confédérations syndicales ont décidé d'une nouvelle journée de mobilisation pour le 24 juin en réaffirmant que : « *toute remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable et injuste...* ».

Rien n'est joué ! Le projet de loi devrait être présenté autour du 18 juin et discuté à l'assemblée cet automne. Tout dépendra de l'intervention des salariés, et celle-ci est indispensable.

Face à la vision archaïque, inique et ultra libérale du « travailler plus », nous devons engager une véritable mobilisation sociale et unitaire pour le droit de partir à 60 ans avec une retraite au moins égale à 75% du salaire brut.

Salaires

Il fallait oser le faire et la CFDT, la CFTC et la CGC l'ont fait !

En janvier avec la CGT et FO, ces syndicats appelaient à la grève contre la proposition du Comex d'augmenter nos salaires de 0,5% au 1^{er} juillet. En mai, les mêmes signaient avec le Comex un accord d'augmentation de la valeur du point de ...0,8% au 1^{er} mai.

La différence entre 0,5 et 0,8 est pour un niveau 3 à l'embauche de 4 euros par mois et pour un niveau 4 avec 30 points d'ancienneté et 14 points de compétence d'un peu plus de 6 euros...

Encore une fois... merci !

• • •
Le 27 mai en chiffres
32% de grévistes sur le site de Tours
40 % d'employés et cadres de la DAE ont cessé le travail le 27 mai
Plus de 150 salariés des organismes de sécu (CNAV, CPAM, CAF, URSSAF) dont plusieurs dizaines de collègues de la CNAV dans le cortège de la CGT
• • •

Il y en a qui s'en tirent pas trop mal

Tous les ans, comme les employés et cadres, nos directeurs sont évalués.
Mais là, s'arrête la comparaison.

Dans le cadre du protocole d'accord du 22 juillet 2005 signé par les représentants syndicaux des directeurs avec le Comex (comité exécutif des ...directeurs), après chaque évaluation annuelle un certain nombre de responsables des organismes de sécurité sociale perçoivent, non pas des points de compétence, mais des parts pérennes et/ou variables.

En 2008, les directeurs de la branche Retraite ont ainsi perçu pour 33% d'entre eux, une augmentation en moyenne égale à 26 points.

Les mêmes directeurs de la branche Retraite ont perçu au titre des objectifs fixés en 2007 une part dite variable. Pour 88,5% d'entre eux, elle s'élève, en moyenne, à 4075 euros ...

Certains ont même le « bonheur » de cumuler parts pérenne et variable.

Tout cela a quand même une autre allure que nos 7 ou 12 points de compétence grappillés année après année, non ?

Sommes-nous vraiment irréalistes quand nous demandons, comme nous l'avons fait ces derniers mois, l'attribution de 10 points pour tous ?

Qu'ils n'oublient pas que c'est notre travail qui leur permet d'obtenir ces rémunérations !

Comité d'Entreprise

Les élus gestionnaires du comité d'entreprise viennent de mettre à votre disposition trois brochures portant sur les activités du CE (Bons de rentrée scolaire 2010 / Choix de livres pour enfants pour Noël et infos spectacles de Noël et choix de cadeaux).

Sur chacun de ces 3 documents les élus mentionnent en introduction la phrase suivante :

« à travers de vos suffrages vous avez souhaité reconduire majoritairement les élus de la liste d'union CFDT, CFTC et Force Ouvrière pour gérer le comité d'entreprise ».

Quelques précisions s'imposent devant cette contre-vérité.

Pour que vous reconduisiez majoritairement les candidats CFDT/CFTC et ceux de FO il aurait fallu préalablement que ces organisations fassent liste commune.

Or, point n'était le cas et il semble bon de rappeler aux rédacteurs de cet édito trompeur que c'est la CGT que vous avez portée en tête des suffrages lors des dernières élections.

Dès lors, on peut s'interroger sur les véritables raisons de cette affirmation.

CFDT/CFTC ayant 4 élus et la CGT le même nombre, des échanges sont intervenus entre organisations avant l'installation de la nouvelle équipe après le résultat du scrutin en vue d'une éventuelle gestion commune et la désignation du secrétaire du comité d'entreprise.

Lors de celles-ci et malgré la caricature faite de ses positions, la CGT a fait preuve d'un esprit d'ouverture en proposant pour chaque point d'achoppement un terrain d'entente.

Pourtant, sans plus d'argument que l'agrément de continuer ensemble ce qu'ils avaient débuté conjointement, la liste d'union et Force ouvrière ont opté pour une gestion commune sans la CGT.

C'est leur choix néanmoins que l'on ne s'y trompe pas... ce n'était pas forcément le vôtre !

*Contre l'intervention de l'armée israélienne contre la
flottille humanitaire*

Manifestation samedi 5 juin 15h Place Jean Jaurès

